

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE

01

SOCIAL

02

TRANSPORT

02

ADMINISTRATION

26

ECONOMIE

02

N° 2970

3 Janvier 2024

3 January 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	DECISION MUNICIPALE N°09/DM/MV/CAB/CUE/23. Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°09/DM/MV/CAB/CUE/23. D CLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/PU/CUE/CIPM/2023 DU 19 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DE VENTE DE POISSON A LA COMMUNAUTE URBAINE D'EBOWLA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

2	Reference	ADDITIF N°001/AD/SOHLI/HS/DG/2024 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/AD/SOHLI/HS/DG/2024 DU 2 JANVIER 2024 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/SOHLI/CIPM/2023 DU 8 DECEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE REVETEMENT DE SOL A L'HOTEL SAWA - DOUALA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

3	Reference	035 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION N°035 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2024 DU 02 JANVIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°032/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 28 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE A BOMABOM (04KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

4	Reference	2080 -23/ADC/DG/DG.M/DG.MF Lire
	Titre/objet	PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11 JANVIER 2023 RELATIF À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE STOCKAGE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

5	Reference	007/23/DG/DAG/S-PAMP/DAMP/SMP Lire
	Titre/objet	DECISION N°007/23/DG/DAG/S-PAMP/DAMP/SMP DU 02/01/2024 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°075/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 2/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DES PIÈCES DE RECHANGE POUR MERCEDES ACTROS 3335 A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	15 /DM/C/MAT/SIGAM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°15 /DM/C/MAT/SIGAM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-MATOMB/CIPM/2023 DU 24 NOVEMBRE 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 A LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE AFROMNI MOTOR SARL
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

7	Reference	042/DA/DG/CM-SCDP/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N° 042/DA/DG/CM-SCDP/2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

8	Reference	0017/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/MH Lire
	Titre/objet	DECISION N°0017/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/MH DU 02/01/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE ET DES LETTRES-COMMANDES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL OUVERT N°106/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 11/09/2023 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE MATERIELS ELECTRIQUES A L'USINE D'EGRENAGE DE GOUNA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

9	Reference	2081 -23/ADC/DG/DG.M/DG.MF Lire
	Titre/objet	PORTANT ANNULLATION DE LA DÉCISION N° 0316-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/EM DU 24 MARS 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DE L'ACQUISITION ET DE L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE STOCKAGE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

10	Reference	043/DA/DG/CM-SCDP/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N° 043/DA/DG/CM-SCDP/2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

11	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N° 2041/CP/MINTP/SG/DGTI/CPR-FC/ICP_PARZIK/ SPM_PARZIK /2023
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	<p>Reference 007/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°007/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 02/01/2024 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIFS D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°075/23/AOIO/SDCC/CIPIM DU 22/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DES PIECES DE RECHANGE POUR MERCEDES ACTROS 3335 A LA SODECOTON</p> <p>Nature de prestation Fournitures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

13	<p>Reference 5551/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 5551/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 29/12/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ APRÈS LA DEMANDE DE COTATION N° 068/D13-426/DC/MINSANTE/CIPM/2023 DU 13/11/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACHAT DES ONDULEURS ET RÉGULATEURS DE TENSION AU PROFIT DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

14	<p>Reference 5550/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 5550/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 29/12/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE PASSÉE SUIVANT LA CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 069/D13-425/DC/MINSANTE/CIPM/2023 DU 13 NOVEMBRE 2023, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN ONDULEUR DE 160 KVA À L'HÔPITAL RÉGIONAL (HR) DE GAROUA.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

15	<p>Reference D43-452/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°D43-452/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 18/12/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°067/D13-402/DC/ MINSANTE/CIPM/2023, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS D'IMAGERIE MÉDICALE À L'HÔPITAL DE DISTRICT (HD) DE BANGANTE. FINANCEMENT : BF MINSANTE, EXERCICE 2023</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

16	<p>Reference 2079-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ENTRETIEN MÉNAGER DE L'AÉROGARE-PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

17	<p>Reference D13-446/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°D13-446/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 29/12/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N°069/D13-425/DC/MINSANTE/CIPM/2023 DU 13 NOVEMBRE 2023, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN ONDULEUR DE 160 KVA À L'HÔPITAL RÉGIONAL (HR) DE GAROUA. FINANCEMENT : BUDGET DE L'ETAT, SUBVENTION DU CENTRE RÉGIONAL D'HÉMODIALYSE DE GAROUA</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	033 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION Ü N°033 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2024 DU 02 JANVIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 030/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 28 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCONS DE ROUTE BOMABOM - DIKENG DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE..FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
19	Reference	0014/23/DG/DAG/S-DAMP/SMP/HM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0014/23/DG/DAG/S-DAMP/SMP/HM DU 02/01/2024 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°104/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/09/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN EXPANDEUR ET D'UN REFROIDISSEUR A COLLETS DE 300 TONNES/JOUR A LA SODECOTON
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
20	Reference	00000031/C/MINFI/CTR/CSPM/UAGMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°_00000031/C/MINFI/CTR/CSPM/UAGMP DU 29 DEC 2023PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°0000004/DC/MINFI/CTR/2023 DU 10 NOVEMBRE 2023 POUR L'ÉDITION ET LA PRODUCTION DU RAPPORT SUR LA SITUATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
21	Reference	3028-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF Lire
	Titre/objet	PORTANT ANNULLATION DE LA DÉCISION N° 0316-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/EM DU 24 MARS 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DE L'ACQUISITION ET DE L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE STOCKAGE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
22	Reference	50/AOIO/ADC/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERTN°50/AOIO/ADC/CIPM/2023 DU 03/01/2024POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE TECHNIQUE EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT DES RESA 12 (SEUIL 30) ET 30 (SEUIL 12), ET DU PROLONGEMENT D'ARRÊT DU SEUIL 30 DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALAFINANCEMENT : SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN SAIMPURATION : BUDGET DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN SA, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS, LIGNE 24530002.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	31-01-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference 13/C/C/MAT/SIGAMP/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°13/C.MATOMB/SIGAMP/2023PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-MATOMB/CIPM/2023 DU 24 NOVEMBRE 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 A LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

24	Reference 025 Lire Titre/objet DEMANDE DE PRIX N° 012/DPX/MINADER/PADFALL/CSPM/CPM/2023 DU 15 DÉCEMBRE 2023 RELATIVE À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AGRICOLE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À ÉNERGIE SOLAIRE SUR UN CHAMP DE L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT, ANTENNE MAROUA (IRAD/MAROUA) À MESKINE DANS LA COMMUNE DE MAROUA 1ER, DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.COMMUNIQUÉ N° 025 PORTANT RECTIFICATIF ET REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

25	Reference 042/C/DG/CM-SCDP/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°042/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°030/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2023 DU 08 DÉCEMBRE 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DES POSTES DE TRANSFORMATION ÉLECTRIQUE DE LA SCDP. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

26	Reference 102/AMI/MINTP/CPR-FC/SPM/IP7 DU 29 DECEMBRE 2023 Lire Titre/objet APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 102/AMI/MINTP/CPR-FC/SPM/IP7 DU 29 DECEMBRE 2023 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTE « AMOUR MEZAM JUNCTION - FINANCE JUNCTION - VETERINARY JUNCTION - HOSPITAL ROUNDABOUT - FOOD MARKET - CITY CHEMIST ROUNDABOUT - NGENG JUNCTION - VETERINARY JUNCTION » (6,50 KM) DE LA TRAVERSEE URBAINE DE BAMENDA. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 30-01-2024
-----------	---

27	Reference 001/ASMI/C-BONALEA /2023 DU 29/12/2023 Lire Titre/objet AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 001/ASMI/C-BONALEA /2023 DU 29/12/2023 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE BONALEA : PREMIERE TRANCHE (DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET CONSTITUTION DE LA BASE DE DONNEES) AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2024. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 05-02-2024
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

28	Reference	0016 /23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0016 /23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 02/1/2024 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°115/23/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE PNEUMATIQUES PO LEGERS A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

29	Reference	00000033 D/MINFI/CTR/CSPM/UAGMP Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00000033 D/MINFI/CTR/CSPM/UAGMP DU 29 DEC 2023 _PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LA L'EDITION ET LA PRODUCTION DU RAPORT SUR LA SITUATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET DES ENTABLISSEMENTS PUBLICS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

30	Reference	1841/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY Lire
	Titre/objet	DECISION N°11841/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY DU 22/12/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°30/23/DCCO/SDCC/CIPM DU 20/10/2023 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIECES POUR GROUPES ELECTROGENES A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

31	Reference	3027-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF Lire
	Titre/objet	PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11 JANVIER 2023 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE STOCKAGE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

32	Reference	016/CN-4ème RGPH/CN-RGAE Lire
	Titre/objet	PORTANT MISE EN DEMEURE DE L'ETABLISSEMENT TRADE SERVICE POUR L'EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N°011/LC/CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE/CSPM/2021 DU 13 DECEMBRE 2021 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BUREAU ET ACCESSOIRES LOT 3 POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

33	Reference	3021-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 39/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 12/10/2023 RELATIF À L'ENTRETIEN MÉNAGER DE L'AÉROGARE-PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

34	Reference	11845/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°11845/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 22/12/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX LE LOT 4 DE LA DEMANDE DE COTATION N°30/23/DCO/SDCC/CIPM DU 20/10/2023 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIECES POUR GROUPES ELECTROGENES A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

35	Reference	11512/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AW Lire
	Titre/objet	DECISION N°11512/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AW DU 15/12/2023 DECLARANT INFRUCTUEUSE LA CONSULTATION N°07/23/CONS/SDCC/CIPM DU 21/08/2023 EN PROCEDURE ADAPTEE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE QUATRE (04) GROUPE ELECTROGENES POUR L'USINE D'EGRENAGE DE GOUNA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

36	Reference	017/CN-4ème RGPH/CN-RGAE Lire
	Titre/objet	PORTANT MISE EN DEMEURE DES ETABLISSEMENTS KING BLACK WELFARE POUR L'EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N°016/LC/CN-4EME RGPH/CN-RGAE/CSPM/2021 DU 03 JANVIER 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BUREAU ET ACCESSOIRES LOT 1 ET LOT 2 POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

37	Reference	0012/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0012/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 02/01/2024 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L ' APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°103/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/09/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN REFROIDISSEUR A PELLER A LA SODECOTON.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

38	Reference	034 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION Ü N°034 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2024 DU 02 JANVIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 031/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 28 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCONS DE ROUTE LINDOI – SONG LIKAM DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE..FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

39	Reference 05/AONO/F.31/SAEF/CDPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/F.31/SAEF/CDPM/2023 DU 26/12/2023 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN HT/BT DU VILLAGE TATA DU GROUPEMENT BAGAM DANS L'ARRONDISSEMENT DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)/MINEPAT- CHAPITRE 94 EXERCICES 2023 ET 2024 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 24-01-2024
-----------	---

40	Reference 035 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2024 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°035 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2024 DU 02 JANVIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 032/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 28 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE A BOMABOM (04KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023. Nature de prestation Travaux Date de cloture N/A
-----------	---

41	Reference 015/CN-4ème RGPH/CN-RGAE Lire Titre/objet PORTANT MISE EN DEMEURE DE FANALEX MEDICAL CARE POUR L'EXECUTION DU MARCHE N°003/M/CN-4ÈMERGPH/CN-RGAE/CSPM/2021 DU 03 DECEMBRE 2021 RELATIF À L'IMPRESSION DES MANUELS DE L'AGENT RECENSEUR LOT 5 ET LOT 6 POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

42	Reference 11833/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AW Lire Titre/objet COMMUNIQUENT N°11833/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AW DU 22/12/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUX LE LOT 1 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°081/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 29/06/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE VERINS HYDRAULIQUES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

43	Reference 51/AONO/ADC/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 51/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 03/01/2024RELATIF A L'ENTRETIEN MENAGER DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA.FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS, LIGNE 62412000. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 23-01-2024
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

44

Reference [014/CN-4ème RGPH/CN-RGAE](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT MISE EN DEMEURE DE DTS CONSTRUCTION AND COMMUNICATION SARL POUR L'EXECUTION DU MARCHE N°006/M/CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE/CSPM/2021 DU 03 DECEMBRE 2021 LOT 3 ET LOT 4 RELATIF A L'IMPRESSION DES DOCUMENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

45

Reference [06/AONO/F.31/SAEF/CDPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/F.31/SAEF/CDPM/2023 DU 27/12/2023 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE NDEKOUODE AU PK 1+500 DU TRONCON DE ROUTE KIENEGHANG-NGOUEPEPONG AVEC AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES DANS L'ARRONDISSEMENT DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)/MINEPAT- CHAPITRE 94 EXERCICES 2023 ET 2024

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 25-01-2024

46

Reference [054/AONO/CUY/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°054/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 29/12/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE PLANTATION D'ARBRES EN ALIGNEMENT SUR CERTAINES VOIES PRINCIPALES DE LA VILLE DE YAOUNDE (ENTRE LE ROND-POINT AHALA ET LE LIEU-DIT BARRIERE AHALA) FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDÉ, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 06-02-2024

47

Reference [034 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°034 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2024 DU 02 JANVIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 031/AONO/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/CIPM/23 DU 28 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCONS DE ROUTE LINDOI – SONG LIKAM DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

48

Reference [043/C/DG/CM-SCDP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°043/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°031/AONO/DG/DARH/CIPM-SCDP/2023 DU 08 DÉCEMBRE 2023 RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UNE BARRIERE AU NIVEAU DE LA ZONE D'EXPLOITATION DU FIOUL DU DÉPÔT SCDP DE NGAOUNDERÉ.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

49	Reference	033 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEÛ N°033 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2024 DU 02 JANVIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 030/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 28 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCONS DE ROUTE BOMABOM - DIKENG DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

50	Reference	D13-447/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°D13-447/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 29/12/2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°068/D13-426/DC/MINSANTE/CIPM/2023 DU 13/11/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACHAT DES ONDULEURS ET RÉGULATEURS DE TENSION AU PROFIT DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE FINANCEMENT : FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME POUR LA PARTIE HORS TAXES, BUDGET NFM, EXERCICE 2023 ;BUDGET DE L'ETAT (FCP) POUR LES TAXES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

51	Reference	01 Lire
	Titre/objet	ADDENDUM N°01 A LA DEMANDE DE COTATION N°17/DC/FEICOM/CIPM/ 2023/ DU 29 NOVEMBRE 2023POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN DE L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOMPORTANT SUR LE REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT DE LA DC SUS ÉVOQUÉE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A



SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL

ADDITIF N°001/AD/SOHLI/HS/DG/2024 DU 2 JANVIER 2024 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/SOHLI/CIPM/2023 DU 8 DECEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE REVETEMENT DE SOL A L'HOTEL SAWA - DOUALA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Les offres rédigées en langue française ou anglaise en **sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (6) copies marqués comme tels**, seront déposés au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA, 488. Rue de Verdun Bonanjo, BP. 2 345 Douala, Tél. 233 50 14 00, au plus tard le **04/01/2024 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/SOHLI/CIPM/2023 DU 08/12/2023
POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE REVETEMENT SOL A L'HOTEL SAWA – DOUALA
Financement : Budget SOHLI 2023, Imputation : 2381000DT013 AG
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Lire plutot

Les offres rédigées en langue française ou anglaise en **sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (6) copies marqués comme tels**, seront déposés au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA, 488. Rue de Verdun Bonanjo, BP. 2 345 Douala, Tél. 233 50 14 00, au plus tard le **10/01/2024 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/SOHLI/CIPM/2023 DU 08/12/2023
POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE REVETEMENT SOL A L'HOTEL SAWA – DOUALA
Financement : Budget SOHLI 2023, Imputation : 2381000DT013 AG
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres se fera en un (1) temps.
Elle se tiendra le **04/01/2024 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI) dans l'une des salles de l'Hôtel SAWA à Douala.
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
Les offres sont reçues par le Maître d'Ouvrage sont transmises à la Commission Interne de Passation des Marchés pour dépouillement, vérification de la conformité des spécifications techniques et comparaison.

Lire plutot

L'ouverture des offres se fera en un (1) temps.
Elle se tiendra le **10/01/2024 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI) dans l'une des salles de l'Hôtel SAWA à Douala.
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
Les offres sont reçues par le Maître d'Ouvrage sont transmises à la Commission Interne de Passation des Marchés pour dépouillement, vérification de la conformité des spécifications techniques et comparaison.

DOUALA le 2 Janvier 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOIFO Pierre

COMMUNE DE MATOMB

DECISION MUNICIPALE N°15 /DM/C/MAT/SIGAM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-MATOMB/CIPM/2023 DU 24 NOVEMBRE 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 A LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE AFROMNI MOTOR SARL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès établissements Publics ;

Vu la décision municipale n°01/DM/C/MAT/SG du 06 Janvier 2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Matomb ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics ;

Vu la demande de cotation n°003/DC/CMAT/CIPM/2023 du 24 novembre 2023 l'acquisition d'un véhicule pick-up 4x4x dans la commune de matomb, département du Nyong et Kelle, région du centre;

Vu le procès-verbal du 27 décembre 2023 par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Matomb, statuant sur l'évaluation des offres;

Vu la lettre n°08/L/C/MAT/CIPM/2023 du 28 décembre 2023 du président de la CIPM portant proposition d'attribution de la demande de cotation n°003/DC/C-MATOMB /CIPM/2023 du 24 novembre 2023 pour l'acquisition d'un véhicule pick-up 4x4 dans la commune de Matomb, département du Nyong et Kelle, région du centre;

Considérant les nécessités de services ;

D E C I D E:

Article 1^{er}.- Est attribué pour compter de la date de signature de la présente Décision à l'entreprise AFROMNI MOTOR SARL, BP : 20152 Yaoundé, Tel : 222 22 10 08 / 693589770 le marché relatif à la demande de cotation n°003/AONO/C-MATOMB /CIPM/2023 du 24 novembre 2023, pour l'acquisition d'un véhicule pick-up 4x4x dans la commune de Matomb Département du Nyong et Kelle, région du centre;

Article 2.- Le montant du marché s'élève à la somme de **40 000 000 FCFA** (quarante millions Franc CFA) toutes taxes comprises pour un délai d'exécution de **90 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 2.- La présente décision sera publiée puis communiquée partout où besoin sera.

MATOMB le 2 Janvier 2024

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11 JANVIER 2023 RELATIF À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE STOCKAGE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution N° 002-89^{ème} Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution N° 003-89^{ème} Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'offres N° 01/AONO/ADC/CIPM/2023 du 11 janvier 2023 ;

Vu La Résolution N° 006-120^{ème} Session du 24 mars 2023 du Conseil d'Administration émettant un avis conforme pour l'attribution du marché relatif à l'acquisition et l'installation d'un dispositif de stockage de l'énergie solaire photovoltaïque à l'Aéroport International de Douala ;

Vu La Décision N° 0314-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emdu 24 mars 2023, portant attribution à la société NOVARTIS TECHNOLOGY SARL du marché relatif à l'acquisition et l'installation d'un dispositif de stockage de l'énergie solaire photovoltaïque à l'Aéroport International de Douala.

Considérant la Résolution N° 004-126^{ème} Session du 21 décembre 2023 autorisant l'annulation de l'appel d'offres N° 01/AONO/ADC/CIPM/2023 du 11 janvier 2023 pour l'acquisition et l'installation d'un dispositif de stockage de l'énergie solaire photovoltaïque à l'Aéroport International de Douala.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} -Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 01/AONO/ADC/CIPM/2023 du 11 janvier 2023, relatif à l'acquisition et l'installation d'un dispositif de stockage de l'énergie solaire photovoltaïque à l'Aéroport International de Douala, est annulé.

ARTICLE 2 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 29 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EBOWA

DECISION MUNICIPALE N°09/DM/MV/CAB/CUE/23. D CLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/PU/CUE/CIPM/2023 DU 19 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DE VENTE DE POISSON A LA COMMUNAUTE URBAINE D'EBOWA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE:

ARTICLE 1: L'Appel d'Offres N°009/AONO/PU/CUE/CIPM/2023 du 19 octobre 2023 pour les travaux de construction d'un marché de vente de poisson à la Communauté Urbaine d'Ebolowa, est à compter de la date de signature de la présente Décision, déclarés infructueux.

ARTICLE 2: Ledit Appel d'Offres sera relancé en urgence, conformément à la réglementation en vigueur comme suit : Montant: 209 264 000 F CFA (deux cent neuf millions deux cent soixante-quatre mille) TTC; Délai d'exécution 04 mois.

ARTICLE 3: La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./

EBOLOWA le 13 Décembre 2023

Le MAIRE

EDJO'O DANIEL

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°007/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 02/01/2024 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIFS D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°075/23/AOIO/SDCC/CIPIM DU 22/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DES PIECES DE RECHANGE POUR MERCEDES ACTROS 3335 A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert n°075/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 22/05/2023 pour la fourniture de trois (03) lots des pièces de rechange pour Mercedes Actros 3335 à la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°150/23/SDCC/CIPM du 16 novembre 2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON;

DECIDE :

Article 1er: Les Sociétés ci après sont retenues comme adjudicataire des marchés relatifs à la consultation susmentionnée:

LOTS	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI L'EXECUTION
1	AUTOS GENERAL	27 863 669	150 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations
2	NWACHUKWU	26 000 000	
3		25 700 000	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 2 Janvier 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DECISION N° 5551/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 29/12/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ APRÈS LA DEMANDE DE COTATION N° 068/D13-426/DC/MINSANTE/CIPM/2023 DU 13/11/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACHAT DES ONDULEURS ET RÉGULATEURS DE TENSION AU PROFIT DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

VU la constitution ;

VU la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

VU la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

VU l'ordonnance n°2022/001 du 02 Juin 2022 modifiant et complétant certaines dispositions la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

VU le décret n°77/41 du 03 Février 1977 fixant l'Organisation et les Attributions des Contrôles financiers, modifié et complété par le décret n°2013/066 du 28 Février 2013 ;

VU le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant Formation du Gouvernement, modifié par le décret n°2015/434 du 02 Octobre 2015 portant Réaménagement du Gouvernement ;

VU le décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

VU le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 mars 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

VU le décret n°2013/093 du 03 Avril 2013 portant Organisation du Ministère de la Santé Publique ;

VU le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant Réaménagement du Gouvernement ;

VU la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB/ du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

VU la circulaire n°2022/001/MINMAP/CAB/ du 23 Août 2022 relative à la préparation du budget de l'Etat pour l'exercice 2023 ;

VU la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 Portant Instructions Relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Considérant le Dossier de la demande de cotation n°068/D13-426/DC/MINSANTE/CIPM/2023 du 13/11/2023 en procédure d'urgence pour l'achat des onduleurs et régulateurs de tension au profit du Programme National de Lutte contre la Tuberculose ;

Considérant la Proposition d'attribution n°- ---/L/MINSANTE/CIPM du-----de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-dessous citée est déclarée attributaire de l'appel d'offres national susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	Observations
Achat des onduleurs et régulateurs de tension au profit du Programme National de Lutte contre la Tuberculose	TABANG SARL Tél : 670 64 54 13	23 969 250	15 jours	Proposé attributaire

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Ressources Financières et du Patrimoine (Service des Marchés Publics) pour l'établissement de son projet de marché.

YAOUNDE le 29 Décembre 2023

Le *MINISTRE*

Article3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. **MANAOUDA Malachie**

COMMUNE DE BONDJOCK

DECISION Ü N°033 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2024 DU 02 JANVIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 030/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 28 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCONS DE ROUTE BOMABOM - DIKENG DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE..FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

● **LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK (AUTORITE CONTRACTANTE)**

● Vu	● la constitution ;
● Vu	● le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
● Vu	● le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
● Vu	● le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
● Vu	● Le décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
● Vu	● la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'Exécution des marchés publics ;
● Vu	● la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022. portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023.
● Vu	● la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics.
● Vu	● ü le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 030/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 28 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCONS DE ROUTE BOMABOM - DIKENG DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE EN PROCEDURE D'URGENCE.
● Vu	● La proposition d'attribution de la commission Interne de passation des marchés placée auprès de la commune de Bondjock
● Vu	● Le rapport d'analyse des offres
● Vu	● Le procès-verbal N°041 de proposition d'attribution de la CIPM/C.BONDJOCK DU 28 DECEMBRE 2023.

● **DECIDE :**

● **Article 1^{er}**– La lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAJ D'EXECUTIO
1	ETS MAYA B.P : Yaoundé Tél : 696 614 613	20 961 218 F	20 961 218 F	TROIS (03) Moi

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**PORTANT ANNULLATION DE LA DÉCISION N° 0316-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/EM DU 24 MARS 2023
PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DE
L'ACQUISITION ET DE L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE STOCKAGE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE
PHOTOVOLTAÏQUE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu La Résolution N° 002-89^{ème} Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;
Vu La Résolution N° 003-89^{ème} Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu Le Dossier d'Appel d'offres N° 02/AONO/ADC/CIPM/2023 du 11 janvier 2023 ;
Considérant la Résolution N° 005-126^{ème} Session du 21 décembre 2023 autorisant l'annulation de la décision N° 0316-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/em du 24 mars 2023, portant attribution à la société **NEW DESIGN BUILTSHINE** de la lettre commande relative à la maîtrise d'œuvre de l'acquisition et de l'installation d'un dispositif de stockage de l'énergie solaire photovoltaïque à l'Aéroport International de Douala.

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er} -La Décision N° 0316-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/em du 24 mars 2023, portant attribution de la lettre-commande relative à la maîtrise d'œuvre de l'acquisition et de l'installation d'un dispositif de stockage de l'énergie solaire photovoltaïque à l'Aéroport International de Douala, à la société **NEW DESIGN BUILTSHINE**, est annulée.

ARTICLE 2 – Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 02/AONO/ADC/CIPM/2023 du 11 janvier 2023 relatif à la maîtrise d'œuvre de l'acquisition et de l'installation d'un dispositif de stockage de l'énergie solaire photovoltaïque à l'Aéroport International de Douala, est annulé.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 28 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°0017/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/MH DU 02/01/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ET DES LETTRES-COMMANDES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL OUVERT N°106/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 11/09/2023 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE MATERIELS ELECTRIQUES A L'USINE D'EGRENAGE DE GOUNA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°106/23/AOIO/SDCC/CIPM du 11/09/2023 pour la fourniture de quatre (04) lots de matériels électriques à l'usine d'égrenage de GOUNA.

Considérant La Lettre N°156/23/SDCC/CIPM du 20 novembre 2023 du Présidentde la CIPM de la SODECOTON.

DECIDE :

Article 1: Les Sociétés ci après sont retenues comme adjudicataire des marchés relatifs à la consultation susmentionnée:

LOT N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
1	GLOBAL SERVICES CHALLENGE	105 891759	150 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

2	GROUPEMENT SADDLE POINT SERVICES ET NEGOCE ET PRESTATION	59 625 000	150 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations
3	GLOBAL SERVICES CHALLENGE	95 663 686	150 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations GAROUA le 2 Janvier 2024
4	GLOBAL SERVICES CHALLENGE	90 985 454	150 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations Le DIRECTEUR GÉNÉRAL MOURRAIN Henri Pierre

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N° 043/DA/DG/CM-SCDP/2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

- Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,
- Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
 - Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
 - Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
 - Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;
 - Vu la résolution n°08/12 du 28 février 2023 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
 - Considérant le Dossier d'Appel D'offres National Ouvert N°031/AONO/DG/DARH/CIPM-SCDP/2023 du 08 décembre 2023 relatif à la construction d'une barrière au niveau de la zone d'exploitation du fioul du dépôt SCDP de Ngaoundéré.
 - Considérant la proposition d'attribution signée par le Président de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

- **Article 1^{er}** : L'entreprises ci-après sont désignée adjudicataire en du Marché relatif à la construction d'une barrière au niveau de la zone d'exploitation du fioul du dépôt SCDP de Ngaoundéré.

Soumissionnaire	Note Globale Sur 5	Montant TTC	Délai d'exécution
SOCIETE NAANGUE SARL Tel : 656 56 56 26 BP : 578	4/5	40 851 624	Six (06) Mois

- Article 2** : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision.

DOUALA le 29 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 2041/CP/MINTP/SG/DGTI/CPR-FC/ICP_PARZIK/ SPM_PARZIK /2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS PORTE A LA CONNAISSANCE DES FIRMES DE LA LISTE RESTREINTE CI-APRES, QU'ELLES ONT ETE RETENUES POUR SOUMETTRE LES PROPOSITIONS EN VUE DE LA FOURNITURE DES SERVICES DE CONSULTANTS POUR LA REALISATON DE **L'AUDIT ET LA SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE** DANS LE CADRE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DES ROUTES DE DÉSENCLAVEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE ET PORTUAIRE DE KRIBI (PARZIK).

N° d'ordre	Firme	Nationalité du chef de file	Adresse, Tel, Email	Nationalité des autres membres des Groupements
1	FRED ENGINEERING S.R.L	Italienne	Via Celimontana 15 – 00184 Rome, Italie Tel : +39 06 86219 483 +34 620 248 446 Email : info@fredeng.eu Site web: www.fredeng.eu	RAS
2	SAINT ALBERT CHARITY	Nigériane	15 Durban Street, Wuse II, P.M.B. 5007 Wuse – P.O. Abuja, -F.C.T. Federal Republic of Nigeria Tel: +234 812 775 0151 Fax: +234 805 801 2300 Cameroun contact number. Tel: 675 55 84 49 E-mail: info@saintalbertcharity.org	RAS
3	GROUPEMENT SECURROUTE SARL/ ASRA BURKINA-FASO/ASSOCIATION SECURROUTE	Camerounaise	RC/YAE/2019/B/3118 B.P 35443 YAOUNDE/ CAMEROUN Tel: +237 699 926 946/ +237 676 331 111 E-mail: securoute2004@yahoo.fr Facebook.com/securouteafrica www.securouteafrica.org	Burkinabé
4	GROUPEMENT CARADE INTERNATIONAL/LES ARMATURES/TERRE ET DEVELOPPEMENT	Camerounaise	Montée SNI – Face Hôtel MIRADOR B.P 8174 Yaoundé, Cameroun Tel: +237 677 614 107 E-mail: ivngouo@yahoo.fr	Camerounaise
5	GROUPEMENT COMETE INTERNATIONAL/ COMETE ENGINEERING INTERNATIONAL	Tunisienne	Rue Hedi Karray Centre Urbain Nord B.P 97 Code Postal 1082 Tunis, Tunisie Tel : +216 31 307 800 E-mail : dg@comete.com.tn	Camerounaise

EN CONSEQUENCE, ELLES SONT INVITEES A PASSER RETIRER LA DEMANDE DE PROPOSITIONS (DDP) Y RELATIVE, A LA DIRECTION DES CONTRATS, PRECISEMENT A LA CELLULE DES APPELS D'OFFRES SITUEE AU DEUXIEME ETAGE (PORTE 210) DE L'IMMEUBLE R+3, ABRITANT CERTAINS SERVICES DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, SIS A L'ENCEINTE DE LA DELEGATION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DU CENTRE A YAOUNDE. TEL : 237 222 22 92 34.

EN GUISE DE PRECISION, LES PROPOSITIONS REDIGEEES CONFORMEMENT A LA DEMANDE DE PROPOSITIONS, DEVRONT ETRE DEPOSEES CONTRE RECEPISSE, AU PLUS TARD LE **15/02/2024 A DIX (10) HEURES**, HEURE LOCALE, A LA DIRECTION DES CONTRATS DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.

YAOUNDE le 21 Décembre 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE BONDJOCK

DECISION N°035 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2024 DU 02 JANVIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 032/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 28 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE A BOMABOM (04KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu	la constitution ;
Vu	le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu	le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu	le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu	Le décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu	la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'Exécution des marchés publics ;
Vu	la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022. portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023.
Vu	la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics.
Vu	ü le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 032/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 28 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE A BOMABOM (04KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE
Vu	La proposition d'attribution de la commission Interne de passation des marchés placée auprès de la commune de Bondjock
Vu	Le rapport d'analyse des offres
Vu	Le procès-verbal N°041 de proposition d'attribution de la CIPM/C.BONDJOCK DU 28 DECEMBRE 2023.

DECIDE :

Article 1^{er}– La lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTIO
1	ETS MAYA B.P : Yaoundé Tél : 696 614 613	18 981 619 F	18 981 619 F	TROIS (03) Mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°007/23/DG/DAG/S-PAMP/DAMP/SMP DU 02/01/2024 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°075/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 2/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DES PIÈCES DE RECHANGE POUR MERCEDES ACTROS 3335 A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert n°075/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 22/05/2023 pour la fourniture de trois (03) lots des pièces de rechange pour Mercedes Actros 3335 à la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°150/23/SDCC/CIPM du 16 novembre 2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: Les Sociétés ci après sont retenues comme adjudicataire des marchés relatifs à la consultation susmentionnée:

LOTS	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI L'EXECUTION
1	AUTOS GENERAL	27 863 669	150 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations
2	NWACHUKWU	26 000 000	
3		25 700 000	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DECISION N° 5550/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 29/12/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE PASSÉE SUIVANT LA CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 069/D13-425/DC/MINSANTE/CIPM/2023 DU 13 NOVEMBRE 2023, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN ONDULEUR DE 160 KVA À L'HÔPITAL RÉGIONAL (HR) DE GAROUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n°77/41 du 03 Février 1977 fixant l'Organisation et les Attributions des Contrôles financiers, modifié et complété par le décret n°2013/066 du 28 Février 2013 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant Formation du Gouvernement, modifié par le décret n°2015/434 du 02 Octobre 2015 portant Réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 mars 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret n°2013/093 du 03 Avril 2013 portant Organisation du Ministère de la Santé Publique ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant Réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La [circulaire N°2022/001 du 23 août 2022 relative à la préparation du budget de l'Etat pour l'exercice 2023](#) ;

Vu La [circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022](#) portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu La circulaire N°004/MINFI/DGI/LRI/L du 20 février 2023 précisant les modalités d'application des dispositions fiscales de la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Considérant la Consultation pour la Demande de Cotation N°069/D13-425/DC/MINSANTE/CIPM/2023 du 13 novembre 2023, pour la fourniture et l'installation d'un onduleur de 160 KVA à l'Hôpital Régional (HR) de Garoua.

Considérant la Proposition d'attribution n° _____/L/MINSANTE/CIPM du _____ de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous citée est déclarée attributaire de la Demande de Cotation aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Enveloppe prévisionnelle en FCFA	Montant TTC en FCFA	Livraison		Rang	Observations
				Délai	Lieu		
Fourniture et l'installation d'un onduleur de 160 KVA à l'Hôpital Régional (HR) de Garoua	ETS GRAND LUX BP : 999 Yaoundé	49 950 000	49 703 400	30 Jours	Hôpital Régional (HR) de Garoua	1 ^{er}	Proposé attributaire
	ACERE CAMEROUN BP : 14305 Yaoundé		47 700 000			-	Éliminé pour offre non-conforme aux Spécifications Techniques exigées dans le Dossier de Consultation (Ensemble des caractéristiques techniques de l'onduleur de 160 KVA triphasé non satisfaisantes)
	MEDICAL LINK BP : 1365 Douala		57 836 250			-	

YAOUNDE le 29 Décembre 2023

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Ressources Financières et du Patrimoine (Service des Marchés Publics) pour l'établissement de son projet de Lettre-Commande correspondant.

Le **MINISTRE**
MANAOUDA Malachie

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D43-452/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 18/12/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°067/D13-402/DC/MINSANTE/CIPM/2023, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS D'IMAGERIE MÉDICALE À L'HÔPITAL DE DISTRICT (HD) DE BANGANTE. FINANCEMENT : BF MINSANTE, EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision N°5311/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 18/12/2023

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de Consultation pour la Demande de Cotation susvisée aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Enveloppe prévisionnelle en FCFA	Montant TTC en FCFA	Livraison		Rang	Observations
				Délai	Lieu		
Fourniture et l'installation des équipements d'imagerie médicale à l'Hôpital de District (HD) de BANGANTE.	JACO S.A BP : - Yaoundé	33 000 000	32 500 000	30 jours	Hôpital de District de BANGANTE	1 ^{er}	Proposé attributaire
	ETS PROMACAM SARL BP : - Yaoundé		-	-		-	Éliminé pour Offre non-conforme aux Spécifications Techniques exigées dans le Dossier de Consultation

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de son projet de Lettre-Commande correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Décembre 2023

Le **MINISTRE**

MANAOUDA Malachie

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ENTRETIEN MÉNAGER DE L'AÉROGARE-PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;
Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu Le Dossier d'Appel d'Offres **N° 39/AONO/ADC/CIPM/2023 du 12/10/2023** ;
Vu Les Rapports d'analyse des dossiers administratifs, des offres techniques et financières ;
Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés formulée par correspondance n° 0216-23/ADC/CIPM/se du 28 novembre 2023 ;
Considérant la Résolution N° 005-127ème session du 22 décembre 2023, relative à l'avis conforme du Conseil d'Administration pour l'attribution du marché relatif à l'entretien ménager de l'aérogare-passagers de l'Aéroport International de Douala,

DECIDE

ARTICLE 1 - Le marché relatif à l'entretien ménager de l'aérogare-passagers de l'Aéroport International de Douala, est attribué à la société **ABE CORPORATE CAMEROUN**, BP : 12935 Douala, Tél : 233 06 38 60, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **deux cent quatorze millions six cent cinquante mille (214 650 000) Francs CFA**, pour un délai d'exécution de **vingt-quatre (24) mois**, soit une tranche ferme de **douze (12) mois** et une tranche conditionnelle de **douze (12) mois**.

ARTICLE 2 – Le Gérant de la société **ABE CORPORATE CAMEROUN**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement dudit marché.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera

YAOUNDE le 28 Décembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE BONDJOCK

DECISION Ü N°034

/D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2024 DU 02 JANVIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 031/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 28 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCONS DE ROUTE LINDOI – SONG LIKAM DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE..FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu	la constitution ;
Vu	le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu	le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu	le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu	Le décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu	la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'Exécution des marchés publics ;
Vu	la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022. portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023.
Vu	la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics.
Vu	ü le Dossier d'Appel d'Offres National OuvertN° 031/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 28 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCONS DE ROUTE LINDOI – SONG LIKAM DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.
Vu	La proposition d'attribution de la commission Interne de passation des marchés placée auprès de la commune de Bondjock
Vu	Le rapport d'analyse des offres
Vu	Le procès-verbal N°041 de proposition d'attribution de la CIPM/C.BONDJOCK DU 28 DECEMBRE 2023.

DECIDE :

Article 1^{er}– La lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAJ D'EXECUTIO
1	ETS MAYA B.P : Yaoundé Tél : 696 614 613	19 985 991F	19 985 991F	TROIS (03) Mo

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-446/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 29/12/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N°069/D13-425/DC/MINSANTE/CIPM/2023 DU 13 NOVEMBRE 2023, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN ONDULEUR DE 160 KVA À L'HÔPITAL RÉGIONAL (HR) DE GAROUA. FINANCEMENT : BUDGET DE L'ETAT, SUBVENTION DU CENTRE RÉGIONAL D'HÉMODIALYSE DE GAROUA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision N°5550/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 29/12/2023

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de Consultation pour la Demande de Cotation susvisée au montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Enveloppe prévisionnelle en FCFA	Montant TTC en FCFA	Livraison		Rang	Observations
				Délai	Lieu		
Fourniture et l'installation d'un onduleur de 160 KVA à l'Hôpital Régional (HR) de Garoua	ETS GRAND LUX BP : 999 Yaoundé	49 950 000	49 703 400	30 Jours	Hôpital Régional (HR) de Garoua	1 ^{er}	Proposé attributaire
	ACERE CAMEROUN BP : 14305 Yaoundé		47 700 000			-	Éliminé pour Offre non-conforme aux Spécifications Techniques exigées dans le Dossier de Consultation
	MEDICAL LINK BP : 1365 Douala		57 836 250				(Ensemble des caractéristiques techniques de l'onduleur de 160 KVA triphasé non satisfaisantes)

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de son projet de Lettre-Commande correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /

YAOUNDE le 29 Décembre 2023

Le **MINISTRE**

MANAOUDA Malachie

COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

**COMMUNIQUE N° 00000031/C/MINFI/CTR/CSPM/UAGMP DU 29 DEC 2023 PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°0000004/DC/MINFI/CTR/2023 DU 10 NOVEMBRE 2023
POUR L'ÉDITION ET LA PRODUCTION DU RAPPORT SUR LA SITUATION DES ENTREPRISES
PUBLIQUES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION COMMUNIQUE :

Par Décision N° 00000033 D/MINFI/CTR/UAGMP DU 29 DEC 2023

Le soumissionnaire ci-après, a été retenu comme attributaire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée.

Soumissionnaire	Objet	MONTANT FCFA TTC	Durée des travaux
COLORIX YAOUNDE-NLONGKAK Tel. 222 21 01 49 696 26 26 56	Edition et Production du rapport sur la situation des Entreprises publiques et des Etablissements Publics	39 182 569	27 jours

Ladite entreprise, est invitée à se présenter dès notification du présent communiqué au Bureau du Chef de l'Unité Interne des Gestion Administrative des Marchés de la Commission Technique de Réhabilitation, Ex-Immeuble CNR, porte 507, pour l'établissement de la Lettre Commande y relative dans un délai de cinq (05) jours.

Passé ce délai, le Président de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur Public et parapublic se réservera le droit d'annuler cette attribution.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été sélectionné, est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Il s'agit de :

Entreprises	Observations
WEST AND BROTHERS	Dossier administratif non conforme ; Absence des offres technique et financière.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

PORTANT MISE EN DEMEURE DE L'ETABLISSEMENT TRADE SERVICE POUR L'EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N°011/LC/CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE/CSPM/2021 DU 13 DECEMBRE 2021 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BUREAU ET ACCESSOIRES LOT 3 POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU 4^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE , MAITRES D'OUVRAGE a.i

Communiquent :

Suite au non-respect des délais contractuels prévus pour l'exécution de la lettre-commande **N°011/LC/CN-4^{ème} RGPH/CN-RGAE/CSPM/2021** du 13 décembre 2021 relatif a la fourniture du matériel de bureau et accessoires pour le lot 3 pour le compte de la mutualisation du dénombrement principal du 4^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT et du module de base du RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE et conformément aux dispositions de l'article 180 alinéa (1) et (2) du décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics, **L'ETABLISSEMENT TRADE SERVICE** est mis en demeure d'exécuter ses obligations contractuelles dans un délai de vingt-et-un (21) jours calendaires, faute de quoi ledit marché sera purement et simplement résilié.

YAOUNDE le 29 Décembre 2023

Le COORDONNATEUR

DR KEMGANG HENRY SERGE & ABDOULAYE OUMAROU DALIL

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N° 042/DA/DG/CM-SCDP/2023[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

- Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,
- Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
 - Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
 - Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
 - Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;
 - Vu la résolution n°08/12 du 28 février 2023 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
 - Considérant le Dossier d'Appel D'offres National Ouvert N°030/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2023 du 08 décembre 2023 relatif aux travaux de mise en conformité des postes de transformation électrique de la SCDP.
 - Considérant la proposition d'attribution signée par le Président de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

- **Article 1^{er}** : L'entreprises ci-après sont désignée adjudicataire en du Marché relatif aux travaux de mise en conformité des postes de transformation électrique de la SCDP.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délai d'exécution
ARNO TECHNOLOGIES Tel : 233 50 21 00/ 233 50 21 32 BP : 12729 Yaoundé	44 900 043	Six (06) Mois

- **Article 2** : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision.

DOUALA le 29 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°50/AOIO/ADC/CIPM/2023 DU 03/01/2024 POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE TECHNIQUE EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT DES RESA 12 (SEUIL 30) ET 30 (SEUIL 12), ET DU PROLONGEMENT D'ARRÊT DU SEUIL 30 DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA FINANCEMENT : SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN SA IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN SA, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS, LIGNE 24530002.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son Plan d'Actions 2023, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres International Ouvert **la réalisation d'une étude technique en vue de l'aménagement des RESA 12 (seuil 30) et 30 (seuil 12), et du prolongement d'arrêt du seuil 30 de l'Aéroport International de Douala.**

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent :

L'élaboration de l'Avant-Projet Sommaire (APS) comprenant :

- Les prestations d'études sommaires se rapportant à l'ensemble du projet, notamment les études graphiques des axes envisageables, les conceptions et dimensionnements sommaires, l'élaboration sommaire des détails fondamentaux, etc. ;
- L'identification et la réalisation de la campagne géotechnique applicables au projet comportant la série des prix expliquant les diverses prestations élémentaires, les clauses techniques particulières des prestations ainsi que les plans de soumission ;
- La réalisation d'un levé topographique à l'échelle 1/50ème des zones nécessaires pour le bon déroulement de l'étude ;
- L'élaboration de plans de situation, de vues en plan, coupes et certains détails fondamentaux à une échelle appropriée ;
- L'établissement d'une note succincte de l'impact sur l'environnement des variantes retenues ;
- L'élaboration d'un plan de signalétique des feux d'approche de piste ;
- La rédaction du dossier d'APS comportant une notice technique, une estimation sommaire des coûts et un recueil de dessins. La notice technique décrira :
 - > La consistance des prestations ;
 - > Les justificatifs techniques des solutions retenues ;
 - > Les conditions de réalisation ;
 - > Les durées de réalisation ;
 - > Les éventuelles prestations d'investigation et de reconnaissances complémentaires et nécessaires pour la poursuite de la mission.

L'élaboration de l'Avant-Projet Détaillé (APD) comprenant :

- Les prestations d'études détaillées concernant l'ensemble du projet, notamment le rapport APD, les plans détaillés, les notes de conceptions et dimensionnements, etc. ;
- L'estimation détaillée des prestations

La rédaction du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) comportant :

- La constitution du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
- La rédaction du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- La préparation du cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- L'établissement du Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif (CDQE) ;
- La détermination de l'estimation confidentielle du projet ;
- Le dossier des plans des ouvrages à exécuter ;
- Le Plan d'Assurance Qualité (PAQ).

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **cent cinquante millions (150 000 000) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations à exécuter sont en **un seul lot.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à tous les Bureaux/Cabinets d'Etudes Techniques spécialisées en ingénierie, notamment dans les études techniques des grands travaux de chaussées aéronautiques, ayant leurs sièges sociaux à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun SA, exercice 2023 et suivants, ligne 24530002.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, sis à la Direction Générale à Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104, Tél. : 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, sis à la Direction Générale à Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104, Tél. : 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** dans le compte intitulé « CAS - ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, sis à la Direction Générale à Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, au plus tard le **31/01/2024 à 12 heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 50/AOIO/ADC/CIPM/2023

DU 03/01/2024

POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE TECHNIQUE EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT DES RESA 12 (SEUIL 30) ET 30 (SEUIL 12), ET DU PROLONGEMENT D'ARRÊT DU SEUIL 30 DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances, d'un montant de **trois millions (3 000 000) francs CFA** et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **31/01/2024 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Celles des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : **les critères éliminatoires et les critères essentiels**. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux termes de Référence du DAO et à la qualification des candidats.

1.1. Critères éliminatoires

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives et à la qualification des candidats pour l'analyse des propositions financières.

Il s'agit notamment de :

Dossier administratif incomplet ou au moins une des pièces administratives non conformes au-delà du délai de 48h ;

Offre financière incomplète ;

Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

Note technique inférieure à 80 points/100 pour la notation des critères essentiels ;

Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes (document à joindre dans le dossier administratif) ;

Présence d'information financière dans le dossier administratif et dans l'offre technique ;

Refus de la prise en compte des corrections effectuées par la sous-commission d'analyse ;

1.2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations.

Références en prestations similaires : **30 Points** ;

Personnel Technique d'encadrement : **40 Points** ;

Note méthodologique : **15 points** ;

Moyens matériels et logistiques : **10 Points** ;

Capacité financière : **01 Point** ;

Preuves d'acceptation des conditions du marché : **02 points** ;

Présentation de l'offre : **02 Points** ;

NB : Les détails figurent dans la grille de notation contenue dans le RPAO.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de Qualité/Coût, conformément aux procédures décrites dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite du dépôt des offres.

Visite de site

Pour une meilleure appréciation des prestations à réaliser, il est prévu une visite guidée à l'attention des soumissionnaires le 15/01/2024 à partir de 11 heures. Le point de rencontre est le Secrétariat du Directeur de l'Aéroport international de Douala.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun SA, sise à la Direction Générale à Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, poste 414.**

NB :Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

MINMAP : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;

CONAC : 222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;

Numéro vert CONAC : 1517 ;

YAOUNDE le 28 Décembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE MATOMB

COMMUNIQUE N°13/C.MATOMB/SIGAMP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-MATOMB/CIPM/2023 DU 24 NOVEMBRE 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 A LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Description du marché : ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4x4x DANS LA COMMUNE DE MATOMB;
Durée d'exécution : quatre-vingt-dix (90) jours après notification de l'ordre de service de démarrer la prestation.
Lieu d'exécution : Commune de Matomb

Prestataire retenu

Rang	Soumissionnaire	Montant TTC lu publiquement	Montant TTC final	Délai de livraison proposé	Observations
1 ^{er}	AFROMNI MOTOR SARL	40 000 000	40 000 000	90 jours	Offre conforme pour l'essentiel et montant évalué moins disante

Le Prestataire **AFROMNI MOTOR SARL, BP : 20152 Yaoundé, Tel : 222 22 10 08 / 693589770**, a présenté une Offre conforme pour l'essentiel et moins disante à l'issue de l'évaluation financière. Ainsi, il est invité à prendre attache avec la Commune de Matomb, pour recevoir la notification de l'attribution et signer le marché y relatif.

LE MAIRE

MATOMB le 2 Janvier 2024

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

DEMANDE DE PRIX N° 012/DPX/MINADER/PADFAII/CSPM/CPM/2023 DU 15 DÉCEMBRE 2023 RELATIVE À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AGRICOLE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À ÉNERGIE SOLAIRE SUR UN CHAMP DE L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT, ANTENNE MAROUA (IRAD/MAROUA) À MESKINE DANS LA COMMUNE DE MAROUA 1ER, DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.COMMUNIQUÉ N° 025 PORTANT RECTIFICATIF ET REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

POINT DE L'AVIS PUBLIÉ	AU LIEU DE :	LIRE PLUTÔT :
7. Remises des Offres	<p align="center">Remises des Offres</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique version Word et PDF desdites Offres sur une (01) clé USB (plus le fichier Word de l'Offre Financière), seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email : padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le 03 Janvier 2024 à 13 Heures précises (heure locale)</p>	<p align="center">Remises des Offres</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique version Word et PDF desdites Offres sur une (01) clé USB (plus le fichier Word de l'Offre Financière), seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email : padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le 16 Janvier 2024 à 13 Heures précises (heure locale)</p>
8. Ouverture des Offres	<p align="center">Ouverture des Offres</p> <p>L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 03 Janvier 2024 à 14 Heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier</p>	<p align="center">Ouverture des Offres</p> <p>L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 16 Janvier 2024 à 14 Heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier</p>

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 3 Janvier 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

COMMUNE DE BONDJOCK

COMMUNIQUEÜ N°034 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2024 DU 02 JANVIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 031/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 28 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCONS DE ROUTE LINDOI – SONG LIKAM DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK (AUTORITE CONTRACTANTE), Communique :

Par **DECISIONN° 034 /C/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2024 DU 02 JANVIER 2024** la lettre commande objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTIO
1	ETS MAYA B.P : Yaoundé Tél : 696 614 613	19 985 991 F	19 985 991 F	TROIS (03) Mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

BONDJOCK le 2 Janvier 2024

Le MAIRE

NGWEM II Jean Claude

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 102/AMI/MINTP/CPR-FC/SPM/IP7 DU 29 DECEMBRE 2023 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTE « AMOUR MEZAM JUNCTION - FINANCE JUNCTION - VETERINARY JUNCTION - HOSPITAL ROUNDABOUT - FOOD MARKET - CITY CHEMIST ROUNDABOUT - NGENG JUNCTION - VETERINARY JUNCTION » (6,50 KM) DE LA TRAVERSEE URBAINE DE BAMENDA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), pour couvrir le coût de la mise en œuvre du Projet de Développement du Secteur de Transport « PDST » et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultants pour le **contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation des tronçons de route « Amour Mezam Junction - Finance Junction - Veterinary Junction - Hospital Roundabout - Food Market - City Chemist Roundabout - Ngenng Junction - Veterinary Junction » (6,50 km) de la traversée urbaine de Bamenda**, en lot unique.

Le PDST dont la portée va au-delà de la mise en œuvre d'infrastructures de transports routier vise principalement (a) la réduction des coûts de transport et des durées de transit par la réhabilitation des chainons manquants du corridor Yaoundé-Enugu; (b) l'élimination des points noirs d'accidents sur ledit axe routier ; (c) l'amélioration de l'accès du Cameroun aux ressources extérieures par la préparation d'un panier de projets matures visant l'atteinte des objectifs sectoriels prescrits dans la SND30.

Il est organisé autour de trois (03) Composantes principales, à savoir :

- Composante 1 : Planification des transports et renforcement des capacités ;
- Composante 2 : Amélioration de l'efficacité du transport routier ;
- Composante 3 : Amélioration de la sécurité et la sûreté du transport aérien.

2. Objet

La présente consultation est restreinte aux firmes locales (firmes camerounaises). Les services attendus sont le contrôle technique et la surveillance des travaux des sections de route susmentionnées au point 1. Ces travaux sont en un lot unique. Ces services sont repartis en trois (3) missions comme suit :

- Ø **Mission 1. (DET)** : Direction de l'Exécution des Marchés des Travaux ;
- Ø **Mission 2. (OPC)** : Ordonnancement, Pilotage et Coordination du chantier ;
- Ø **Mission 3. (AOR)** : Assistance aux Opérations de Réception.

3. Consistance des prestations

Les prestations de contrôle technique et de surveillance des travaux couvrent quatre volets :

- Le volet technique impliquant les domaines de génie civil, géotechnique, hydraulique pour assurer la conformité des infrastructures (voiries et ouvrages d'assainissement) aux prescriptions techniques particulières du contrat de l'Entreprise en charge des travaux et aux règles de l'art ;
- Le volet administratif et juridique ;
- Le volet financier ;
- Le contrôle et le suivi environnemental et social en rapport avec les recommandations des PGES issues des études d'impacts environnemental, le contrat de l'Entreprise en charge des travaux, du PGES particulier de l'Entrepreneur, des connaissances scientifiques de l'heure et des préoccupations exprimées par les populations pendant l'exécution des travaux, et autres exigences ESHS/VBG à satisfaire par l'Entreprise.

4. Période d'exécution

Le temps d'intervention du consultant est de vingt-huit (28) mois, soit vingt-quatre (24) mois pour les prestations, un (01) mois pour la rédaction du rapport final de la mission et trois (03) mois pour participer aux visites pendant la période de garantie de l'ouvrage, la réception définitive y compris.

5. Participation et origine

Le Ministre des Travaux Publics, invite les firmes de consultants camerounais (ci-après désignés les Consultants) à manifester leur intérêt pour la réalisation des présentes prestations. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdites prestations (brochures, description de missions semblables, expérience dans des conditions similaires, disponibilité des compétences parmi le personnel, ...).

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent parvenir sous pli fermé à l'adresse ci-après en quatre (04) exemplaires dont un original et trois (03) copies au plus tard le **30 janvier 2024 à quinze (15) heures**, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTE « AMOUR MEZAM JUNCTION - FINANCE JUNCTION - VETERINARY JUNCTION - HOSPITAL ROUNDABOUT - FOOD MARKET - CITY CHEMIST ROUNDABOUT - NGENG JUNCTION - VETERINARY JUNCTION » (6,50 KM) DE LA TRAVERSEE URBAINE DE BAMENDA ».

A l'attention de Monsieur le Ministre des Travaux Publics
Agence d'exécution de Projet : Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint,
Sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, à Yaoundé.
Téléphone : (237) 666 00 39 34 ; E-mail : csepr_badbm@yahoo.fr.

7. Composition du dossier

Pour faire acte de candidature, chaque Consultant (firme) devra remplir les critères de qualification ci-dessous :

- Expérience générale en mission de contrôle technique et surveillance des travaux routiers neufs ou de réhabilitation de routes bitumées durant les dix (10) dernières années (2014 - 2023) ;
- Expérience spécifique dans au moins un (01) projet achevé ou en cours dans la Région du Nord-Ouest au cours des cinq (05) dernières années qui porte sur les études ou le contrôle technique et surveillance des travaux routiers neufs ou de réhabilitation de routes bitumées ;
- Expérience dans le domaine des études ou du contrôle technique et surveillance des travaux de voiries urbaines bitumées sera en atout.

8. Critères d'évaluation

Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de septembre 2023 (« Règlement de Passation des Marchés relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt ») sont applicables qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : www.worldbank.org.

9. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures ouvrables. Les Termes de Référence de cette mission sont disponibles et peuvent être retirés à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC) du Ministère des Travaux Publics.

10. Evaluation et publication des resultats

De plus, le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification et le Coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement sous-décrite, sur la base du nombre total de projets pertinents et d'expérience présentés et justifiés pour les critères sus référencés. Les Groupements ne sont pas autorisés.

YAOUNDE le 29 Décembre 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE BONALÉA

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 001/ASMI/C-BONALEA /2023 DU 29/12/2023
POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE BONALEA :
PREMIERE TRANCHE (DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET CONSTITUTION DE LA BASE DE DONNEES) AU
TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2024.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Maire de la Commune de BONALEA, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) à l'intention des Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets d'Urbanisme qui désirent participer à la pré-qualification pour l'opération sus-indiquée et dans les conditions ci-après.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets d'Urbanisme devant participer à l'Appel d'Offre restreint portant sur l'élaboration du PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (POS) de la commune de BONALEA: première tranche (tranche ferme : Diagnostic territorial et constitution de la base de données) au titre de l'exercice 2024.

NB : Le délais prévus pour l'exécution de ladite étude est de cinq (05) mois.

Cette étude visera entre autres, l'appui de Commune de BONALEA à :

- Actualiser la cartographie de base ;
- Faire un état des lieux assorti d'un bilan diagnostic de la situation actuelle ;
- Dégager la vision de la commune, les orientations stratégiques, les objectifs et axes de développement ;
- Produire un rapport diagnostic

3. Remises des offres

Les Dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé à la **recette municipal de Souza** au plus tard le **05/02/2024 à 12 heures** avec la mention

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° 001/ASMI/ C-BONALEA /CIPM/2023 DU 29/12/2023

POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE BONALEA : PREMIERE TRANCHE (DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET CONSTITUTION DE LA BASE DE DONNEES) AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2024.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

4. Composition du dossier

Les candidats qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus doivent fournir les pièces administratives et autres informations techniques et opérationnelles ci-après, présentées en deux volumes :

Volume 1 (Pièces Administratives)

Le « Volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes selon les cas) datées d'au plus trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

- Une lettre de motivation dûment signée du candidat précisant le ou les lots sollicités;
- Une attestation de non redevance de l'exercice en cours délivrée par les services des impôts ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par l'autorité compétente du domicile du candidat ;
- L'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Il est précisé que l'absence ou la non- validité d'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

Volume 2 (Dossier Technique)

La liste des experts clé de la firme

Le candidat devra disposer ou s'engager à embaucher avant le début des prestations, le personnel technique de maîtrise compétent nécessaire, à savoir :

A- Pour le groupe 1 (POS)

- **Un Chef de Mission, Urbaniste** justifiant d'une expertise avérée et des références pertinentes en matière de planification urbaine :
 - Formation en urbanisme d'une école ou institut d'urbanisme (BAC+5)
 - Avoir au moins 10 ans d'expérience dans le secteur urbain en matière d'aménagement urbain, d'études stratégiques de planification et de programmation urbaine
 - Avoir participé à au moins 04 études de même nature, dont au moins deux en qualité de Chef de mission
 - Etre inscrit à l'Ordre des Urbanistes du Cameroun (ONUC)
- **Un urbaniste junior :**
 - Formation en urbanisme (BAC+5)
- **Un Ingénieur VRD :**
 - Formation d'Ingénieur de Génie Civil ou génie urbain (BAC+5)
 - Spécialiste en infrastructures urbaines et évaluation socio-économique des projets
 - Expérience professionnelle d'une durée minimum de sept (07) ans dans la conception et la maintenance d'infrastructures urbaines
 - Expérience minimale d'au moins trois (03) projets d'études de planification urbaine
 - Etre inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil du Cameroun (ONIGC).
- **Un Architecte-urbaniste :**
 - Formation en architecture et urbanisme (BAC + 5).
 - Expérience minimale d'au moins sept (07) ans dans le domaine de l'aménagement urbain et de la promotion immobilière ;
 - Avoir participé à au moins trois (03) études de même nature, et bien connaître le contexte urbain camerounais ;
 - Etre inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC).
- **Un géographe :**
 - Formation en géographie (BAC+5) ;
 - Expérience minimale d'au moins 7ans dans les études urbaines ;
 - Avoir participé à au moins deux (02) études de même nature, et bien connaître le contexte urbain camerounais ;
 - Bonne connaissance du développement durable.

- **Un Sociologue urbain**

- Formation en sociologie urbaine (BAC+3)
- Expérience minimale d'au moins 07 ans dans le domaine du traitement des données en matière de planification urbaine, dans le domaine des projections démographiques, et dans les analyses sociologiques des projets similaires
- Avoir participé à au moins 03 projets d'élaboration de Plans d'urbanisme ;

- **Un Economiste**

- Formation en économie (BAC+5)
- Expérience professionnelle d'au moins 07 ans dans les domaines de la prévision économique et de la fiscalité locale dans le domaine de la gouvernance urbaine ou du développement urbain local
- Avoir réalisé au moins 03 études dans le domaine d'audits financiers, ou des finances locales.
- La connaissance du contexte des communes camerounaises et la justification d'une expérience dans ces domaines le plan national ou international seront très appréciées.

- **Un Environnementaliste**

- Formation en Sciences environnementales (BAC+4)
- Expérience professionnelle ayant d'au moins 5 ans en analyse environnementale de projets et en analyse de risques
- Disposer d'au moins trois (03) références dans les projets similaires
- Bonne connaissance du développement durable.

- **Un Expert en Système d'Information Géographique (SIG) :**

- Formation de géomètre ou équivalent (au moins BAC+4) spécialiste en Systèmes d'Information Géographique ;
- Expériences professionnelles d'au moins 5 ans dans le domaine de la cartographie ;
- Avoir réalisé au moins 02 études dans le domaine de la cartographie numérique,
- Etre inscrit à l'Ordre des Géomètres du Cameroun (OGEC).
- Maîtrise des logiciels ARCGIS et MAPINFO et autre logiciel de cartographie.

Les candidats fourniront la liste du personnel accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées d'au plus trois (03) mois :

- CV daté et signé par le concerné ;
- La copie certifiée du diplôme de chaque personnel ;
- L'attestation de présentation de l'original du diplôme ;
- Pour les Urbanistes, une attestation d'inscription à l'ONUC pour l'année en cours ;
- Pour les Architectes, une attestation d'inscription à l'ONAC pour l'année en cours ;
- Pour les Ingénieurs de Génie Civil, une attestation d'inscription à l'ONIGC pour l'année en cours ;
- Une déclaration prouvant que l'expert a bien une telle expérience, en citant les projets réalisés qui lui permettent de remplir ces critères (nom du projet, pays, dates, administration responsable, bailleur de fonds).

NB : L'ancienneté du personnel au sein de l'équipe du consultant sera prise en compte dans l'évaluation.

années. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par la copie de l'extrait du contrat comportant les premières et dernières pages, conjointement avec l'attestation de bonne fin ou le procès-verbal de réception afférent au projet concerné. Ces documents devront être clairs et lisibles pour faire ressortir : le nom du Maître d'ouvrage et le lieu d'exécution du projet ;

Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le soumissionnaire devra justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste de matériels ci-après :

1. Moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété (photocopies certifiées de cartes grises ou des factures) ;
2. Moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ;

a) La liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, photocopieuses, logiciels, etc.) présents au siège du BET ;

b) La liste de tout autre matériel topographique et géotechnique, propre au candidat et susceptible d'être utilisé au cours du projet (fournir les factures des fournisseurs et tout autre document attestant la propriété de ce matériel).

Les candidats possédant en propre le matériel seront favorisés.

N.B : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d’Ouvrage en cas de besoin.

Une attestation de capacité financière

Cette attestation devra être délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances selon les conditions de la COBAC, précisant que le candidat peut pré financer les prestations à hauteur de **25 000 000 (vingt-cinq millions) de FCFA**

5. Critères d'évaluation

L'autorisation de vérification des déclarations

Critères de sélection

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général du BET, devra permettre au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

- Être un Bureau d'Etudes Techniques ou Cabinets d'Urbanisme exerçant dans le domaine de l'urbanisme, de l'habitat ou développement urbain, installé au Cameroun et ayant une bonne connaissance du secteur urbain au Cameroun ;
- Justifier des capacités techniques et financières compatibles avec les prestations à exécuter ;
- Justifier d'une expérience suffisante dans le domaine des études de planification urbaine, d'urbanisme et de développement urbain ;
- Disposer du matériel et du personnel nécessaire ou s'engager à en recruter pour les prestations à exécuter.

Critères de sélection

● Critères éliminatoires :

- Dossier administratif et technique non conforme aux prescriptions du présent ASMI ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note d'évaluation du dossier technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Ne pas avoir plus de deux (02) études en cours au MINH DU.

● Critères essentiels d'évaluation du dossier technique

L'évaluation du dossier technique sera faite sur 100 points sur la base des critères essentiels suivants pour chaque Lot :

- **Personnel : 50 points**
- **Références : 30 points**
- **Matériel : 05 points**
- **Capacité financière : 15 points.**

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent seront retenus.

6. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Mairie adresse **696 48 69 09 / 699 05 39 55**

7. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés dans le cadre des Appels d'Offres Restreints conformément à l'article 12 du décret n°2004/275 portant code des Marchés Publics au Cameroun.

BONALEA le 29 Décembre 202

Le MAIR

MPOCKO Erne

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

PORTANT MISE EN DEMEURE DE DTS CONSTRUCTION AND COMMUNICATION SARL POUR L'EXECUTION DU MARCHE N°006/M/CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE/CSPM/2021 DU 03 DECEMBRE 2021 LOT 3 ET LOT 4 RELATIF A L'IMPRESSION DES DOCUMENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU 4^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE, MAITRES D'OUVRAGE a.i

Communiquent :

Suite au non-respect des délais contractuels prévus pour l'exécution du Marché n°006/M/CN-4^{EME} RGPH/CN-RGAE/CSPM/2021 du 03 décembre 2021 lot 3 et lot 4 relatif à l'impression des documents techniques et administratifs pour le compte de la mutualisation du dénombrement principal du 4^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT et du module de base du RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE et, conformément aux dispositions de l'article 180 alinéa (1) et (2) du décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics, **les Etablissements DTS Construction and Communication SARL** sont mis en demeure d'exécuter ses obligations contractuelles dans un délai de vingt-et-un (21) jours calendaires, faute de quoi ledit marché sera purement et simplement résilié.

YAOUNDE le 29 Décembre 2023

Le COORDONNATEUR

DR KEMGANG HENRY SERGE & ABDOULAYE OUMAROU DALIL

COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

DECISION N° 00000033 D/MINFI/CTR/CSPM/UAGMP DU 29 DEC 2023 _PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LA L'EDITION ET LA PRODUCTION DU RAPORT SUR LA SITUATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET DES ENTABLISSEMENTS PUBLICS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de L'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret no. 2001/048 du 23

février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°97/002 du 03 janvier 1997 portant organisation et fonctionnement de la Commission Technique de

Réhabilitation des Entreprises du Secteur Public et parapublic ;

Vu le décret N°2018/483 DU 18 SEPTEMBRE 2018 nomination de Responsables au Ministère des Finances;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics

Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI DU 30 DÉCEMBRE 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de

finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Établissements Publics, des

Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2023 ;

Vu l'Arrêté N°079/A/MINMAP0 du 27 février 2019 portant création » d'une Commission Spéciale de Passation des

Marchés auprès de la Commission Technique de Réhabilitation

Vu La lettre n°00000418/MINFI/CTR/CSPM/Sécret du 17 décembre 2023 du Président de la Commission Spéciale de

Passation des Marchés placée auprès de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur Public

et Parapublic

Considérant le dossier de consultation N°0000004/DC/MINFI/CTR/2023 du 10 novembre 2023 pour l'édition et la

production du rapport sur la situation des Entreprises publiques et des Etablissements Publics

D E C I D E:

Article 1^{er} : Le soumissionnaire ci-après, est retenu comme attributaire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée :

Soumissionnaire	Objet	MONTANT FCFA TTC	Durée des travaux
COLORIX YAOUNDE-NLONGKAK Tel. 222 21 01 49 696 26 26 56	Edition et Production du rapport sur la situation des Entreprises publiques et des Etablissements Publics	39 182 569	27 jours

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 29 Décembre 2023

Le PRÉSIDENT

ZANG MARTIAL VALERY

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°11841/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY DU 22/12/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°30/23/DCO/SDCC/CIPM DU 20/10/2023 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIECES POUR GROUPES ELECTROGENES A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant La demande de cotation N°30/23/DCO/SDCC/CIPM du 20/10/2023 pour la fourniture de quatre (04) lots de pièces pour groupes électrogenes à la sodecoton

Considérant La Lettre N°155/23/SDCC/CIPM DU 20/11/2023 du president de la CIPM de la SODECOTON.

DECIDE :

Article 1er: La Sociétéci-après, est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée:

Lots	SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
1	MCL CORPARATION BP : 871 DOUALA	14 415 579	60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations
2		13 998 102	
3		14 935 663	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 22 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUENT N°11833/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AW DU 22/12/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUX LE LOT 1 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°081/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 29/06/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE VERINS HYDRAULIQUES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE ;

Par Décision N° 11832/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AW du 22/12/2023 le lot 1 de L'Appel d'Offres International Ouvert N°081/23/AOIO/SDCC/CIPM du 29/06/2023 **est déclaré infructueux**, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, pour offres reçues non-conformes au dossier de consultation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, pour les motifs ci-après, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de:

Lot 1	SOUSSIONNAIRES	MOTIFS
Fourniture d'un lot de vérins hydrauliques et kits de joints	INTER TRADE SERVICE SARL	Éliminé pour présence d'une fausse référence dans le dossier technique.
	SPEED APPRO	Éliminé pour caractéristiques techniques des fournitures proposées incomplètes.
	CMTS	Éliminé pour caractéristiques techniques des fournitures proposées incomplètes.

GAROUA le 22 Décembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOURRAIN Henri Pierre

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 39/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 12/10/2023 RELATIF À L'ENTRETIEN MÉNAGER DE L'AÉROGARE-PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le marché relatif à l'entretien ménager de l'aérogare-passagers de l'Aéroport International de Douala, a été attribué à la société **ABE CORPORATE CAMEROUN**, BP : 12935 Douala, Tél : 233 06 38 60, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **deux cent quatorze millions six cent cinquante mille (214 650 000) Francs CFA**, pour un délai d'exécution de **vingt-quatre (24) mois**, soit une tranche ferme de **douze (12) mois** et une tranche conditionnelle de **douze (12) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., passé ce délai, celle-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission.

YAOUNDE le 28 Décembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N° 0012/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 02/01/2024 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L ' APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°103/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/09/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN REFROIDISSEUR A PELLER A LA SODECOTON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE:

Par décision N°0011/23/DG/DAG/S-DAMP/SMP/HM DU 02/01/2024 l'appel d'offres international ouvert N°103/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/09/2023 **est déclaré infructueux**, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin , pour absence de soumission.

GAROUA le 2 Janvier 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N°11845/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 22/12/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUX LE LOT 4 DE LA DEMANDE DE COTATION N°30/23/DCO/SDCC/CIPM DU 20/10/2023 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIECES POUR GROUPES ELECTROGENES A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE:

Par décision N°11844/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 22/12/2023 le lot 4 de la demande de cotation N°030/23/DCO/SDCC/CIPM du 20 octobre 2023 **est déclaré infructueux**, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, **pour absence de soumission**.

GAROUA le 22 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°042/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°030/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2023 DU 08 DÉCEMBRE 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DES POSTES DE TRANSFORMATION ÉLECTRIQUE DE LA SCDP.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Soumissionnaire	Montant TTC	Délai d'exécution
ARNO TECHNOLOGIES Tel : 233 50 21 00/ 233 50 21 32 BP : 12729 Yaoundé	44 900 043	Six (06) Mois

Le Directeur Général de **ARNO TECHNOLOGIES, Tel : 233 50 21 00/ 233 50 21 32, BP : 12729 Yaoundé** sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Général (Cellule des Marchés) pour établissement des marchés correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires dudit Appel d'Offressont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 29 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°043/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°031/AONO/DG/DARH/CIPM-SCDP/2023 DU 08 DÉCEMBRE 2023 RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UNE BARRIÈRE AU NIVEAU DE LA ZONE D'EXPLOITATION DU FIOUL DU DÉPÔT SCDP DE NGAOUNDÉRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Soumissionnaire	Note Globale Sur 5	Montant TTC	Délai d'exécution
SOCIETE NAANGUE SARL Tel : 656 56 56 26 BP : 578	4/5	40 851 624	Six (06) Mois

Le Directeur Général de la **SOCIETE NAANGUE SARL, Tel : 656 56 56 26, BP : 578** est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Général (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires dudit Appel d'Offres sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 29 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N°0016 /23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 02/1/2024 PORTANT PUBUCATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVVER N°115/23/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE PNEUMATIQUES PO LEGERS A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE:

Par Décision N°23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/AH DU 02/1/2024 le lot 2 de l'Appel d'Offres National Ouvert n°115/23/AONO/SDCC/CIPM du 04/10/2022 **est déclaré infructueux**, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, pour offre reçue non confonr consultation.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu pour le motif ci-après est prié passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Il s'agit de :

LOT 2	SOUMISSIONNAIRE	MOTIFS
fourniture d'un lot de 100 pneumatiques 225/75 R16 pour camionnettes (C) ou light Trucks (LT)	CECOTRAM	Éliminé pour non-conformité de certaines caractéristiques techniques

GAROUA le 2 Janvier 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**PORTANT ANNULATION DE LA DÉCISION N° 0316-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/EM DU 24 MARS 2023
PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DE
L'ACQUISITION ET DE L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE STOCKAGE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE
PHOTOVOLTAÏQUE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

La Décision N° 0316-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/em du 24 mars 2023, portant attribution de la lettre-commande relative à la maîtrise d'œuvre de l'acquisition et de l'installation d'un dispositif de stockage de l'énergie solaire photovoltaïque à l'Aéroport International de Douala, à la société **NEW DESIGN BUILTSHINE**, a été annulée.

Les soumissionnaires concernés sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 28 Décembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

OWONA ASSOUMOU THOMAS

PRÉFECTURE DES BAMBOUTOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/F.31/SAEF/CDPM/2023 DU 26/12/2023 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN HT/BT DU VILLAGE TATA DU GROUPEMENT BAGAM DANS L'ARRONDISSEMENT DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)/MINEPAT- CHAPITRE 94 EXERCICES 2023 ET 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
94 195 05 110000 524112

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP)/MINEPAT – Chapitre 94 Exercices 2023 et 2024, le Préfet du Département des Bamboutos, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte du Délégué Départemental de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire des Bamboutos, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour **l'exécution des travaux d'électrification en HT/BT du village TATA du Groupement BAGAM dans l'Arrondissement de Galim, Département des Bamboutos, Région de l'Ouest** :

2. Consistance des prestations

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la *Délégation Départementale du MINEPAT des Bamboutos* ou au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (*service des affaires économiques et financières*), dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **vingt millions cent trois mille huit cent quatre-vingt-un (20 103 881) francs CFA**.

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine **de l'électrification**

6. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP)/MINEPAT – Chapitre 94 Exercices 2023 et 2024. **Imputation : 94 195 05 110000 524112**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la *Délégation Départementale du MINEPAT des Bamboutos* ou au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (*service des affaires économiques et financières*), dès publication du présent avis d'Appel d'Offres

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (*service des affaires économiques et financières*), dès publication du présent avis, contre présentation **d'une quittance de versement au Trésor Public**, d'une somme non remboursable de **35.000 (trente-cinq mille) Francs CFA** représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières), au plus tard le 24/01/2024 à **11 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 05/AONO/F.31/SAEF/CDPM/2023 DU 26/12/2023

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN HT/BT DU VILLAGE TATA DU GROUPEMENT BAGAM DANS L'ARRONDISSEMENT DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **quatre cent deux millecinq cent(402 500) francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 24/01/2024 à 12 heures** précises dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT des Bamboutos par la Commission Départementale de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans les délais prescrits,
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d) Note technique inférieure à 70% (soit 16 OUI sur 22) ;
- e) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
- f) Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur du non abandon de chantier.

14.2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

- A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
- B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
- D- MATERIELS ;
- E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, **les capacités techniques et financières requises**. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiées suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après demande des éclaircissements au Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Préfecture des Bamboutos ou à la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire des Bamboutos.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MBOUDA le 26 Décembre 2023

Le PRÉFET

DIBANGO David Dador

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°11512/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AW DU 15/12/2023 DECLARANT INFRUCTUEUSE LA CONSULTATION N°07/23/CONS/SDCC/CIPM DU 21/08/2023 EN PROCEDURE ADAPTEE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE QUATRE (04) GROUPE ELECTROGENES POUR L'USINE D'EGRENAGE DE GOUNA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE:

Par décision N°11512/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AW DU 15/12/2023, la consultation N°07/23/CONS/SDCC/CIPM DU 21/08/2023 **est déclarée infructueuse**, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du juin 2018, pour offre de l'unique soumissionnaire non-conforme au dossier de consultation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, pour les motifs ci-après, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de:

N° ORDRE	SOUSSIONNAIRE	MOTIFS
01	NSF CAMEROUN	Éliminé pour non- Satisfaction du critère éliminatoire relatif aux spécifications techniques (non- conformité de certaines caractéristiques techniques et incomplètes).
02	STE EASY PRINT SARL	Éliminé pour non Satisfaction critère éliminatoire relatif aux pièces administratives caractéristiques (absence de la caution de soumission)

GAROUA le 15 Décembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOURRAIN Henri Pierre

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11 JANVIER 2023 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE STOCKAGE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 01/AONO/ADC/CIPM/2023 du 11 janvier 2023 pour l'acquisition et l'installation d'un dispositif de stockage de l'énergie solaire photovoltaïque à l'Aéroport International de Douala, a été annulé.

Les soumissionnaires concernés sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 29 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

PORTANT MISE EN DEMEURE DES ETABLISSEMENTS KING BLACK WELFARE POUR L'EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N°016/LC/CN-4EME RGP/CN-RGAE/CSPM/2021 DU 03 JANVIER 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BUREAU ET ACCESSOIRES LOT 1 ET LOT 2 POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU 4^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE, MAITRES D'OUVRAGE a.i

Communiquent :

Suite au non-respect des délais contractuels prévus pour l'exécution de la lettre-commande **N°016/LC/CN-4^{EME} RGP/CN-RGAE/CSPM/2021 du 03 janvier 2022** relatif à la fourniture de matériel de bureau et accessoires lot 1 et lot 2 pour le compte de la mutualisation du dénombrement principal du 4^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT et du module de base du RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE et, conformément aux dispositions de l'article 180 alinéa (1) et (2) du décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics, **les ETABLISSEMENTS KING BLACK WELFARE** sont mis en demeure d'exécuter ses obligations contractuelles dans un délai de vingt-et-un (21) jours calendaires, faute de quoi ledit marché sera purement et simplement résilié.

YAOUNDE le 29 Décembre 2023

Le COORDONNATEUR

DR KEMGANG HENRY SERGE & ABDOULAYE OUMAROU DALIL

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 51/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 03/01/2024 RELATIF A L'ENTRETIEN MENAGER DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA. FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS, LIGNE 62412000.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert, relatif à l'entretien ménager de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Garoua.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en :

- Le nettoyage et l'entretien des sols ;
- Le nettoyage et l'entretien des murs ;
- Le nettoyage et l'entretien de l'ensemble des baies vitrées et vitrerie persienne sur les faces ;
- Le nettoyage des enseignes lumineuses ;
- Le nettoyage des passerelles télescopiques ;
- Le nettoyage et l'entretien des terrasses, esplanades et parking automobiles plein air ;
- Le nettoyage et l'entretien des rideaux, tissus, mobiliers de bureaux, etc.

Le prestataire retenu à l'issue de la présente consultation fournira la main-d'œuvre, les consommables, matériels et équipements nécessaires à l'exécution des prestations pour rendre les locaux permanemment propres et sains conformément aux normes les plus strictes en matière d'hygiène publique et de mesures environnementales. Il devra disposer du matériel adéquat (mono brosses, chariots de lavage, échafaudage, aspirateurs pour moquettes).

Les détails sont contenus dans les Termes de Références (TDR) et dans le devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de **soixante-cinq millions (65 000 000) francs CFA TTC par an.**

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas subdivisées en lots

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun, et spécialisées dans le domaine du nettoyage professionnel et de l'entretien des grandes surfaces et Etablissements Recevant du Public (ERP).

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2023 et suivants, ligne 62412000.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., **porte 0104**, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé-Agence centrale, Yaoundé-Nsimalen-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

Visite du site

Pour une meilleure appréciation des prestations à réaliser, il est prévu une visite guidée du site à l'attention des soumissionnaires le **12/01/2024** à partir de **11 heures**, le point de rencontre est le secrétariat du Directeur de l'Aéroport International de Garoua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, au plus tard le **23/01/2024 à 12 heures**.

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 51/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 03/01/2024

RELATIF A L'ENTRETIEN MENAGER DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE GARO « À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

La durée d'exécution des prestations est de **vingt-quatre (24) mois**, dont une tranche ferme de douze (12) mois et une tranche conditionnelle de douze (12) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **deux millions six cent mille (2 600 000) F CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances, dont la liste est jointe à la pièce 12.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **23/01/2024 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

14. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet confère RPAO, enveloppe administrative ;
- b) Dossier financier incomplet confère RPAO, enveloppe financière ;
- c) Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes annuellement établi par le MINMAP (document à joindre dans le dossier technique) ;
- d) Une note technique inférieure à **dix-sept (17) oui** sur vingt-et-un (21) pour l'ensemble des critères essentiels ;
- e) Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- f) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections arithmétiques de son offre financière ;
- g) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- h) Absence de police d'assurance Responsabilité Civile Chef d'entreprise ;
- i) Etre titulaire d'un contrat en cours d'exécution ou réalisé au sein de la société ADC S.A avec des performances peu satisfaisantes et ayant déjà fait l'objet d'une mise en demeure ou d'un constat de défaillance ;
- j) N'avoir pas réalisé au cours des trois (03) dernières années une prestation similaire dans un ERP d'une superficie égale au moins à 5000 m² ;

15.2 Critères essentiels

- 1) Références en prestations d'entretien ménager ou similaire dans les ERP : **oui/non** ;
- 2) Moyens matériels : **oui/non** ;
- 3) Qualité du personnel : **oui/non** ;
- 4) Note méthodologique : **oui/non** ;
- 5) Capacité financière : **oui/non** ;
- 6) Attestation de visite de site **oui/non** ;
- 7) Preuves d'acceptation des conditions du marché **oui/non** ; 8) Présentation de l'offre : **oui/non** ;

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 298/414**.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82** - - Numéro vert CONAC : **1517**.

YAOUNDE le 28 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

PORTANT MISE EN DEMEURE DE FANALEX MEDICAL CARE POUR L'EXECUTION DU MARCHÉ N°003/M/CN-4ÈMERGPH/CN-RGAE/CSPM/2021 DU 03 DECEMBRE 2021 RELATIF À L'IMPRESSION DES MANUELS DE L'AGENT RECENSEUR LOT 5 ET LOT 6 POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE , MAITRES D'OUVRAGE a.i

Communiqué :

Suite au non-respect des délais contractuels prévus pour l'exécution du Marché **N°003/M/CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE/CSPM/2021 du 03 décembre 2021 relatif à l'impression des manuels de l'Agent Recenseur lot 5 et lot 6** pour le compte de la mutualisation du dénombrement principal du 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT et du module de base du RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE et, conformément aux dispositions de l'article 180 alinéa (1) et (2) du décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics, **l'ETABLISSEMENT FANALEX MEDICAL CARE** est mis en demeure d'exécuter ses obligations contractuelles dans un délai de vingt-et-un (21) jours calendaires, faute de quoi ledit marché sera purement et simplement résilié

YAOUNDE le 29 Décembre 2023

Le COORDONNATEUR

DR KEMGANG HENRY SERGE & ABDOULAYE OUMAROU DALIL

PRÉFECTURE DES BAMBOUTOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/F.31/SAEF/CDPM/2023 DU 27/12/2023 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE NDEKOUODE AU PK 1+500 DU TRONCON DE ROUTE KIENEGHANG-NGOUEPONG AVEC AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES DANS L'ARRONDISSEMENT DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)/MINEPAT- CHAPITRE 94 EXERCICES 2023 ET 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
94 195 05 110000 523411

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP)/MINEPAT – Chapitre 94 Exercices 2023 et 2024, le Préfet du Département des Bamboutos, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte du Délégué Départemental de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire des Bamboutos, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour **l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière NDEKOUODE au pk 1+500 du tronçon de route KIENEGHANG-NGOUEPONG avec aménagement des voies d'accès dans l'Arrondissement de Galim, Département des Bamboutos, Région de l'Ouest :**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Installations ;
- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations-culées-poutres-tablier ;
- Assemblage-peinture ;
- Equipements ;
- Aménagement des voies d'accès.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **soixante-seize millions six cent quatre-vingt- six-huit mille neuf cent quarante-un (76 698 941) francs CFA**

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine du **Génie Civil**

6. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP)/MINEPAT – Chapitre 94 Exercices 2023 et 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la *Délégation Départementale du MINEPAT des Bamboutos* ou au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (*service des affaires économiques et financières*), dès publication du présent avis d'Appel d'Offres

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (*service des affaires économiques et financières*), dès publication du présent avis, contre présentation **d'une quittance de versement au Trésor Public**, d'une somme non remboursable de **84 000 (quatre-vingt quatre mille) Francs CFA** représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières), au plus tard le 25/01/2024 à **11 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 06/AONO/F.31/SAEF/CDPM/2023 DU 27/12/2023

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE NDEKOUODE AU PK 1+500 DU TRONÇON DE ROUTE KIENEGHANG-NGOUEPONG AVEC AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES DANS L'ARRONDISSEMENT DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **un million cinq cent trente quatre mille(1 534 000) francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 25/01/2024 à 12 heures** précises dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT des Bamboutos par la Commission Départementale de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans les délais prescrits,
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d) Note technique inférieure à 70% (soit 17 OUI sur 23) ;
- e) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
- f) Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur du non abandon de chantier.

14.2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

- A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
- B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
- D- MATERIELS ;
- E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, **les capacités techniques et financières requises**. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après demande des éclaircissements au Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offre

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Préfecture des Bamboutos ou à la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire des Bamboutos.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MBOUDA le 27 Décembre 2023

Le PRÉFET

DIBANGO David Dador

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°054/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 29/12/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE PLANTATION D'ARBRES EN ALIGNEMENT SUR CERTAINES VOIES PRINCIPALES DE LA VILLE DE YAOUNDE (ENTRE LE ROND-POINT AHALA ET LE LIEU-DIT BARRIERE AHALA) FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

En vue de concrétiser la vision du Maire de la Ville de Yaoundé, à savoir « Faire de la Ville de Yaoundé une ville Verte et Ecologique », la Mairie de la Ville de Yaoundé souhaite réaliser des travaux relatifs à la plantation des arbres en alignement le long de certaines voies principales dans la Ville de Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent:

L'installation de chantier, incluant notamment :

- L'amener et le repli de matériel ;
- L'ingénierie sociale et la sensibilisation ;
- La construction d'un abri provisoire de chantier ;
- La fabrication et la pose des plaques de chantier ;
- L'élaboration du projet d'exécution.
- La fourniture et la pose des grandes plaques signalétiques sur l'itinéraire de plantation ;
- La fourniture et la pose des petites plaques signalétiques sur l'itinéraire de plantation ;
- Le désherbage initial du site en vue des opérations de reboisement et plantations des arbres ornementaux au niveau de l'échangeur d'Ahala ;
- Le creusage des fosses de plantation et l'évacuation des terres compactés au niveau des bandes de plantation en alignement ;
- La construction des bordures sécuritaires autour des trous destinés à la plantation des arbres en alignement ;
- Le regarnissage des fosses de plantation en bonne terre végétale ;
- La fourniture et la plantation des arbres en alignement ;
- La fourniture et la plantation des arbres en reboisement, ainsi que la fourniture et la plantation des arbres d'ornement au niveau des ilots de l'échangeur d'Ahala ;
- La fabrication et la pose des gardes de protection autour des arbres plantés en alignement ;
- La fabrication et la pose d'unités artisanales d'arrosage par goutte à goutte ;
- L'entretien des plantations sur une période de neuf mois :
 - L'entretien mensuel de tous les arbres, incluant l'arrosage et diverses tâches ;
 - Le désherbage du site (bimensuel) ;
 - Le remplacement des plants ayant dépéris ;
 - La prophylaxie et le traitement phytosanitaire des arbres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de soixante millions francs (60 000 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres constituent un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans la réalisation des travaux d'aménagement paysagers ou de foresterie urbaine.

1. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne.

6. Financement

La prestation objet du présent appel d'offres sera financé par le budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Exercices 2023 et suivants, la ligne 221 120 (Aménagement des jardins, places publiques, espaces verts, etc.).

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé, porte 223, dès publication du présent avis dans le journal des marchés. La version électronique du DAO peut être consultée sur le site de l'ARMP ou sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublic.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

1. Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 Mo pour l'Offre Administrative ;

15 Mo pour l'Offre Technique ;

5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs FCFA payable au Compte d'affectation spécial CAS-ARMP n°335988 des agences BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne et/ou hors ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé, au plus tard le **06/02/2024 à 13 heures** et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivant :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

N°054/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 29/12/2023

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE PLANTATION D'ARBRES EN ALIGNEMENT SUR CERTAINES VOIES PRINCIPALES DE LA VILLE DE YAOUNDE (ENTRE LE ROND-POINT AHALA ET LE LIEU-DIT BARRIERE AHALA).

« *A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement* ».

10. Delai de Livraison

La durée des travaux prévue par le Maître d'Ouvrage pour les prestations est de douze (12) mois, dont notamment trois (03) mois pour la phase de plantation et neuf (09) mois pour la phase d'entretien.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant d'un million de francs (1 000 000) de francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront respecter le mode de séparation des offres administrative, technique et financière. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou une assurance de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé, aura lieu le **06/02/2024 à 14 heures** dans les bâtiments abritant la CIPM, Rue Elig-Belibi (Rue du PADY).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres et les montants de la soumission.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite de manière binaire (oui/non) sur la base des critères ci-dessous :

16.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- 1) Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- 2) Absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres ;
- 3) Non-conformité d'une pièce administrative 48h après notification du soumissionnaire ;
- 4) Plus d'un critère essentiel non satisfaisant ;
- 5) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 6) Non production d'une capacité financière d'au moins trente millions (30 000 000) francs CFA.

16.2. Critères essentiels

Les critères essentiels qui seront évalués de façon binaire portent sur:

- a) Les références techniques du soumissionnaire pour des travaux d'aménagement paysagers ou de foresterie urbaine ;
- b) La qualité de la note méthodologique ;
- c) Le personnel clé ;
- d) Les moyens matériels ;
- e) Preuve d'acceptation des conditions du marché (cahier des clauses administratives particulières (CCAP) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphées à toutes les pages et signées, cachetées et datées à la dernière page).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant quatre-vingt-dix jours (90) pour compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé.

N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 29 Décembre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNE DE BONDJOCK

COMMUNIQUEÜ N°033 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2024 DU 02 JANVIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 030/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 28 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCONS DE ROUTE BOMABOM - DIKENG DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK (AUTORITE CONTRACTANTE), Communique :

Par **DECISIONN° 033 /C/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2024 DU 02 JANVIER 2024** la lettre commande objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTIO
1	ETS MAYA B.P : Yaoundé Tél : 696 614 613	20 961 218 F	20 961 218 F	TROIS (03) Mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

BONDJOCK le 2 Janvier 2024

Le MAIRE

NGWEM II Jean Claude

COMMUNE DE BONDJOCK

COMMUNIQUE N°035 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2024 DU 02 JANVIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 032/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 28 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE A BOMABOM (04KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK (AUTORITE CONTRACTANTE), Communique :

Par **DECISIONN° 035 /C/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2024 DU 02 JANVIER 2024** la lettre commande objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
1	ETS MAYA B.P : Yaoundé Tél : 696 614 613	18 981 619 F	18 981 619 F	TROIS (03) Mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

BONDJOCK le 2 Janvier 2024

Le MAIRE

NGWEM II Jean Claude

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-447/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 29/12/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°068/D13-426/DC/MINSANTE/CIPM/2023 DU 13/11/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACHAT DES ONDULEURS ET RÉGULATEURS DE TENSION AU PROFIT DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE FINANCEMENT : FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME POUR LA PARTIE HORS TAXES, BUDGET NFM, EXERCICE 2023 ; BUDGET DE L'ÉTAT (FCP) POUR LES TAXES

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision N°5551 /D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU -29/12/2023

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de la demande de cotation susvisée aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	Observations
Achat des onduleurs et régulateurs de tension au profit du Programme National de Lutte contre la Tuberculose	TABANG SARL Tél : 670 64 54 13	23 969 250	15 jours	Proposé attributaire

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de son marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera

YAOUNDE le 29 Décembre 2023

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N°0014/23/DG/DAG/S-DAMP/SMP/HM DU 02/01/2024 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°104/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/09/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN EXPANDEUR ET D'UN REFROIDISSEUR A COLLETS DE 300 TONNES/JOUR A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Par Décision Décision N°0013/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM du 02/01/2024 l'Appel d'Offres International Ouvert N°104/23/AOIO/SDCC/CIPM du 08/09/2023 **est déclaré infructueux**, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 dU 12 Juin 2018, pour absence de soumission.

GAROUA le 2 Janvier 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

ADDENDUM N°01 A LA DEMANDE DE COTATION N°17/DC/FEICOM/CIPM/ 2023/ DU 29 NOVEMBRE 2023 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN DE L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOMPORTANT SUR LE REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT DE LA DC SUS ÉVOQUÉE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé et scellé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à Mimboman, à l'ancien siège de la Direction Générale du FEICOM, Rue 4.561, poste 217, porte 11 au plus tard le 03 janvier 2024 à 12 heures précises et devra porter la mention suivante :</p> <p><i>Demande de Cotation N°17/DC/FEICOM/CIPM/ 2023 du 29 novembre 2023</i> <i>Pour la réalisation des prestations d'entretien de l'immeuble siège du FEICOM.</i> <i>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</i></p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé et scellé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à Mimboman, à l'ancien siège de la Direction Générale du FEICOM, Rue 4.561, poste 217, porte 11 au plus tard le 10 janvier 2024 à 12 heures précises et devra porter la mention suivante</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le 03 janvier 2024 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission située à l'ancien siège du FEICOM, Rue 4.561, Ydé 4^{ème} Mimboman. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le 10 janvier 2024 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission située à l'ancien siège du FEICOM, Rue 4.561, Ydé 4^{ème} Mimboman.</p>

YAOUNDE le 3 Janvier 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !